



Cofinancé par
l'Union européenne



Référence : DC-MARO-00880

Termes de Références

Mission d'appui technique MEAL

1. Contexte

Le projet « *Voies Migratoires, Voix Migrantes : Construire des Communautés Résilientes et Inclusives* » (VM2), financé par l'Union européenne (EuropeAid/180500/DH/ACT/MA), est mis en œuvre par un consortium composé d'Humanité & Inclusion, Maroc Solidarité Médico-Sociale, Migrations & Développement et la Fondation Orient-Occident. Il s'étend sur les régions de Casablanca, Marrakech et Agadir et s'inscrit dans une logique de protection, d'intégration durable et de cohésion sociale.

VM2 vise à améliorer l'accès des personnes migrantes et des populations vulnérables aux services essentiels à travers quatre axes principaux :

1. La protection et l'accès aux droits : appui social, administratif et juridique, orientation vers des services spécialisés, lutte contre les discriminations et les violences.
2. La santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS) : consultations individuelles, accompagnement psychologique, activités collectives et renforcement des compétences des acteurs de première ligne à travers une approche interculturelle.
3. L'insertion socio-économique : accompagnement vers l'emploi, soutien à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale et solidaire, ainsi que mise en relation avec les dispositifs publics de formation et d'insertion.
4. La cohésion sociale : actions communautaires favorisant le dialogue interculturel, la solidarité locale et l'inclusion des personnes migrantes dans les dynamiques territoriales.

En s'appuyant sur une approche multi-acteurs et communautaire, VM2 cherche à renforcer les mécanismes de coordination entre institutions publiques, société civile et acteurs de terrain. Le projet met également l'accent sur la capitalisation des bonnes pratiques et la production de connaissances afin d'alimenter les politiques publiques et d'améliorer la durabilité des actions.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la réalisation d'une mission d'appui MEAL en appui aux équipes du consortium VM2 et de ses partenaires de mise en œuvre.





Cofinancé par
l'Union européenne



2. Objectifs de la mission

Objectif général

Assurer la fiabilité, la qualité, la consolidation et l'exploitation des données du projet VM2 – Voies Migratoires, Voix Migrantes, en appuyant HI et ses partenaires dans le suivi des indicateurs, la production des statistiques et des rapports, ainsi que dans la gestion et l'utilisation des données de SurveyCTO afin de renforcer le pilotage du projet, le suivi des résultats et le respect des exigences de reporting.

Objectifs spécifiques

- Assurer la qualité, cohérence et fiabilité des données.
- Produire les statistiques par codemandeur et les statistiques globales du projet.
- Assurer le suivi des indicateurs et la mise à jour de la Matrice Globale des Indicateurs.
- Contribuer aux revues trimestrielles et aux Comités de pilotage.
- Préparer les rapports trimestriels et annuels ainsi que les données pour le portail OPSYS.
- Administrer SurveyCTO et appuyer les équipes utilisatrices.
- Créer, adapter et tester les formulaires SurveyCTO lorsque nécessaire.
- Documenter les méthodes, contrôles, corrections et sources de vérification.

3. Méthodologie attendue

Le/a consultant(e) MEAL sera chargé(e) d'assurer un appui opérationnel régulier au système MEAL du projet VM2, en coordination avec HI et les trois codemandeurs (FOO, M&D, MS2), ainsi que les 03 associations tierces soutenues par le projet.

La chaîne de traitement des données est la suivante :

HI ; MS2 ; FOO, M&D + OSC Tierces → Réception → Nettoyage → Vérification de la qualité → Validation → Statistiques par codemandeur et OSC tierces → Consolidation → Statistiques globales → Matrice Globale des Indicateurs → Reporting trimestriel et annuel → Remplissage OPSYS

La mission comprendra des activités à réaliser sur base mensuelle, trimestrielle et annuelle, telles que présentées ci-après :





Cofinancé par
l'Union européenne



Activités mensuelles

Activité
Nettoyage et contrôle qualité des données des équipes HI et des 03 OSC tierces
Gestion des comptes et droits SurveyCTO , support SurveyCTO et résolution des problèmes de collecte/synchronisation

Activités trimestrielles

Activité
Nettoyage et vérification de la qualité des données FOO, M&D, MS2
Consolidation des données des codemandeurs et des associations tierces
Statistiques trimestrielles de chaque codemandeur et des OSC tierces
Statistiques globales du projet / Matrice globale des indicateurs (MGI)
Préparation/contribution au rapport trimestriel

Activités annuelles

Activité
Consolidation annuelle des données
Clôture et validation des statistiques annuelles / MGI
Contribution au rapport annuel
Préparation/vérification OPSYS

La méthodologie de la mission devra définir :





Cofinancé par
l'Union européenne



- Le circuit de réception, nettoyage et validation des données.
- Les modalités de collaboration avec les codemandeurs et OSC tierces
- Les mécanismes de contrôle qualité et gestion des doublons.
- La méthode de consolidation et de calcul des indicateurs.
- Les modalités d'administration et support SurveyCTO.
- Les modalités de gestion des versions, documentation et archivage.
- Les mesures de confidentialité et protection des données.
- Le calendrier des statistiques et reportings.

La mission sera réalisée en étroite collaboration avec les équipes HI, les équipes des codemandeurs ainsi que les OSC tierces soutenues par le projet.

La prestation fera l'objet d'un suivi régulier par HI. Le suivi portera notamment sur la qualité des données, le respect des échéances, la qualité des analyses et livrables, la réactivité envers les équipes et partenaires ainsi que la bonne gestion de SurveyCTO. Des points de suivi seront organisés sur base mensuelle et trimestrielle.

4. Livrables attendus

- Note méthodologique incluant l'approche méthodologique détaillée et le plan de travail
- Bases de données nettoyées et documentées de HI + 03 codemandeurs + 03 Asso tierces
- Tableaux statistiques de chaque codemandeur et OSC tierces
- Base consolidée et statistiques globales du projet.
- Matrice Globale des Indicateurs mise à jour.
- Tableaux de suivi et analyses des écarts.
- Supports des revues trimestrielles et Comités de Pilotage du Projet
- Contributions aux rapports trimestriels et annuel.
- Données vérifiées pour OPSYS
- Formulaire SurveyCTO créés/modifiés selon les besoins.
- Documentation SurveyCTO et gestion des comptes/droits.

L'ensemble des livrables sera soumis en français et fera l'objet d'une revue et validation par les équipes de HI.

5. Durée et lieu d'exécution de la mission

La mission se déroulera sur une période de **16 mois**, pour un volume estimatif de **65 jours de travail**. La mobilisation du/de la prestataire sera répartie sur cette période, selon une





Cofinancé par
l'Union européenne



approche continue et itérative, avec une intensité variable en fonction des échéances, des besoins du projet et du calendrier des activités.

Le calendrier prévisionnel de mobilisation sera proposé par le/la prestataire dans son offre technique, puis affiné en concertation avec l'équipe HI au démarrage de la mission et ajusté, si nécessaire, en fonction des priorités et des échéances du projet.

Lieu d'exécution : La mission sera réalisée à distance.

6. Profil recherché

La mission pourra être réalisée par un/e expert/e ou un groupe d'expert.es. Elle pourra être menée par :

- Une personne physique ou morale (bureau d'étude ou consultant/e indépendant/e) ;
- Formation supérieure en MEAL, statistiques, data management, gestion de projet, sciences sociales ou équivalent.
- Expérience confirmée en MEAL/M&E.
- Expérience en nettoyage, consolidation et analyse de bases de données.
- Très bonne maîtrise d'Excel et des outils d'analyse.
- Expérience en suivi d'indicateurs et reporting de projets complexes.
- Expérience avec SurveyCTO ou outil équivalent.
- Capacité à créer/modifier des formulaires numériques et résoudre les problèmes courants.
- Expérience des outils et exigences MEAL de l'Union Européenne
- Expérience avec plusieurs partenaires de projets.
- Capacités d'analyse, synthèse, communication et accompagnement.
- Très bonne maîtrise du français ; anglais apprécié.

7. Composition des offres, modalités de paiement, frais et conditions contractuelles

7.1 Composition des offres

L'offre devra comprendre :

- 1) Un dossier technique incluant :
 - Une note méthodologique pour mener la mission avec a minima la compréhension des enjeux des termes de référence, la présentation du cadre méthodologique et d'un planning indicatif.
 - Les CV des experts mobilisés
- 2) Un dossier financier incluant :





Cofinancé par
l'Union européenne



Une offre financière détaillée, incluant une estimation des jours/hommes, cohérente avec la méthodologie proposée

3) Un dossier administratif incluant :

- Une photocopie de la pièce d'identité ou passeport pour chacun des experts impliqués ;
- ICE, IF et RC faisant apparaître l'activité pour les soumissionnaires marocains, équivalent pour les soumissionnaires étrangers ;
- Attestation fiscale à jour ;
- Bonnes Pratiques Commerciales HI remplies, datées, signées et tamponnées (document ci-joint) ;
- Conditions Générales d'Achat HI remplies, datées, signées et tamponnées (document ci-joint).

Les prix proposés doivent être **hors taxes et en MAD**, fermes et définitifs pour toute la période de validité de l'offre (trois mois à partir de la date de soumission) et ne peuvent être en aucun cas surenchéris de taxes, charges ou autre. Les prix agréés constituent une obligation contractuelle.

Exonération de la TVA

Le projet objet du présent appel d'offres s'inscrit dans le cadre d'une convention entre Handicap International (HI) et son bailleur de fonds, l'Union européenne. Ce projet bénéficie d'une exonération de TVA, conformément à l'accord entre le donateur et l'administration marocaine.

Par conséquent, le contrat sera émis en hors taxes (HT), accompagné d'une facture proforma au nom de HI, qui sera transmise à la Direction Générale des Impôts (DGI) en vue de l'obtention de l'autorisation d'exonération.

Si l'exonération est accordée, le document officiel sera remis au prestataire, qui devra alors émettre une facture définitive en HT.

HI s'engage à fournir une réponse formelle concernant l'exonération dans un délai maximum de deux mois à compter de la date d'envoi de la demande à la DGI.

Si, à l'issue de ce délai, l'exonération n'est pas obtenue, le prestataire devra émettre une facture TTC, et HI s'engage à régler le montant correspondant à la TVA.

7.2 Modalité de facturation et de paiement

Les modalités de paiement seront précisées lors de l'élaboration et de la signature du contrat avec le prestataire retenu. Les paiements seront effectués tous les trois (3) mois, sur la base des livrables validés par HI, jusqu'au paiement de 100 % du montant du contrat au 16ème mois, selon l'échéancier suivant :





Cofinancé par
l'Union européenne



Echeance	Mois	Montant	Livrables conditionnant le paiement
Paie ment 1	Decembre 2026	20%	Remise et validation de la note méthodologique, incluant l'approche méthodologique détaillée et le plan de travail
Paie ment 2	Mars 2027	15%	Remise et validation des livrables du trimestre concerné
Paie ment 3	Juin 2027	15%	Remise et validation des livrables du trimestre concerné
Paie ment 4	Septembre 2027	15%	Remise et validation des livrables du trimestre concerné
Paie ment 5	Decembre 2027	10%	Remise et validation des livrables du trimestre concerné
Paie ment 6	Mars 2028	25%	Remise de l'ensemble des livrables attendus, y compris ceux du dernier trimestre, et leur acceptation par HI

Chaque paiement sera effectué par virement bancaire dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la facture et de l'acceptation des livrables correspondants par HI.

7.3 Remboursement de frais

L'offre financière proposé par le prestataire couvre l'ensemble des frais liés à l'exécution de la prestation. Aucun remboursement de frais annexes ne sera effectué, l'intégralité des coûts afférents à la réalisation de la mission étant incluse dans la rémunération visée à l'article précédent. Le prestataire prendra à sa charge tous les frais et dépenses engagés pour l'exécution des prestations objet du présent contrat.

7.4 Pénalité de retard

Le prestataire retenu s'engage formellement sur la durée de sa mission telle que proposé lors de cette soumission de l'offre et convenue à la signature du contrat.

Un dépassement des délais convenus lors de la signature des contrats est considéré fautif s'il n'est pas justifié par la force majeure ou par des facteurs externes non maîtrisables par le prestataire. En cas de dépassement fautif qui ne serait pas justifié par la force majeure, une indemnité est due par le prestataire.

Si le dépassement est imputable à des facteurs externes au prestataire, ce dernier devra





Cofinancé par
l'Union européenne



fournir par écrit une demande de révision du calendrier en mentionnant les causes du retard justifiant sa demande. Cette demande devra être validée par HI, qui devra en outre approuver le nouveau calendrier proposé.

En cas de dépassement fautif, des pénalités de retard seront appliquées au prestataire. Le montant de cette indemnité est établi à 1% par jour calendaire de retard, à concurrence de 15% de la somme totale de facturation. Au-delà de 15 jours de retards, HI se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit, sans mise en demeure préalable. Les pénalités ne sont appliquées que si le prestataire est directement responsable du retard.

7.5 Sous-traitance

Le prestataire retenu s'interdit de sous-traiter une ou plusieurs de ses obligations, partiellement ou en totalité sans accord préalable, exprès et écrit de HI.

7.6 Ethique et protection des données

Le/la consultant(e) s'engage à respecter les procédures HI relatives à la confidentialité, la sécurité et la protection des données. Les données seront utilisées exclusivement pour les besoins de la mission. Tout accès ou partage devra respecter les autorisations applicables.

À ce titre, il/elle devra :

- Garantir l'anonymisation des données collectées auprès des bénéficiaires, en veillant à ce qu'aucune information ne permette leur identification directe ou indirecte dans les livrables produits ;
- Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles à toutes les étapes du processus.

8. Soumission des offres

Le dossier de candidature complet doit être envoyé par courrier électronique à :

contact@maroc.hi.org

Les courriers électroniques doivent avoir pour objet la référence mentionnée ci-dessous :

«Mission appui MEAL VM2»

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **06 Novembre 2026 à 18h (GMT+0)**

9. Évaluation des offres et critères de sélection :

Les propositions seront évaluées sur la base de l'expérience, de la méthodologie adoptée et du coût proposé. Elles seront analysées sur la base des critères suivants :





Cofinancé par
l'Union européenne



Critères d'évaluation des candidatures	Points
Méthodologie proposée : - Maîtrise & compréhension des TDRs et de la mission - Pertinence de la méthodologie proposée	30
Profil du prestataire/expert : - Pertinence du parcours et de l'expérience professionnelle (CV) - Expertise technique en lien avec les exigences de la mission	40
Offre financière	30
Total	100

La proposition doit être en adéquation avec les normes professionnelles et les critères internationaux et sera validée par le commanditaire avant d'être appliquée par le prestataire.

La ou les propositions présentant un score technique supérieur au niveau minimum requis pourront faire l'objet d'échanges entre le commanditaire et le soumissionnaire en vue d'améliorer la qualité de la méthodologie proposée. Ces échanges pourront se dérouler avant la décision finale d'attribution.

Seules les propositions financières correspondant aux propositions techniques recevant une note supérieure à 60% des points, seront évaluées. Les critères d'évaluation financière prendront en compte la pertinence des coûts proposés, le montant homme/jour au regard des prix du marché et le nombre de jours budgétés au regard de l'effort requis.

La sélection sera opérée dans un délai d'une semaine suivant la réception des offres.

10. Conditions particulières

Il est important de noter que cet appel d'offre n'implique aucune commission et que Handicap International n'a aucune obligation de fournir une explication sur son choix final.

Handicap International est engagée pour la protection des droits et s'oppose à toutes les formes d'exploitation, d'abus ou de corruption. Le(s) prestataire(s) sélectionnée(s) s'engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de Handicap International. Handicap International encourage les candidatures des personnes handicapées.





Cofinancé par
l'Union européenne

